



Versailles, le

16 OCT. 2015

Monsieur le Premier ministre,

Nous venons d'apprendre, de façon fortuite, que l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) projetait de transférer dans le douzième arrondissement de Paris, dès le début de l'année 2016, l'essentiel de ses services de recherche installés à Rocquencourt depuis 1967.

Le département des Yvelines et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, qui n'ont été ni l'un, ni l'autre associés à cette décision, ni même consultés ou formellement informés, considèrent ce projet de déménagement comme inacceptable.

Au-delà des aspects formels qui témoignent d'une profonde désinvolture à l'égard des collectivités que nous représentons, vous conviendrez du fait qu'un tel déménagement est absolument incompatible avec la politique constante menée depuis plus d'un quart de siècle par tous les gouvernements de la République. Depuis des décennies, l'Etat déploie des efforts considérables pour diriger systématiquement vers la province ou le territoire de l'Ile de France tous les projets de réimplantation administrative de ses services et des organismes placés sous sa tutelle. Il s'agit là d'un des aspects les plus saillants et les plus stables de la politique d'aménagement du territoire de notre pays. A fortiori, l'idée de transférer dans un mouvement inverse plusieurs centaines d'emplois publics vers la capitale est si inouïe que nous ne sommes pas parvenus à identifier un quelconque précédent.

Dans le cas d'espèce, ce projet est d'autant plus incohérent qu'il consisterait, s'il était mis en œuvre, à prélever sans aucune justification, plusieurs centaines d'emplois de chercheurs, historiquement localisés sur le territoire de l'opération d'intérêt national de Paris Saclay dont la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc est partie intégrante avec le pôle de Satory, et qui vise à constituer un pôle d'excellence de recherche et d'enseignement supérieur de niveau mondial.

Votre connaissance personnelle de ce sujet et l'implication forte de votre gouvernement dans sa réussite nous dispense de développer à quel point le départ de l'INRIA du territoire de l'OIN entamerait la crédibilité de l'action de l'Etat. Il remettrait en cause, de façon fondamentale, la confiance des collectivités locales concernées, qu'elles soient yvelinoises ou essonniennes, dans cette opération d'intérêt national.

La nécessité de réinstaller l'INRIA sur un site plus conforme à ses ambitions et à la qualité de son travail ne nous est pas inconnue. Dès 2007, le département des Yvelines avait spontanément proposé au Gouvernement de participer activement, sur le plan opérationnel comme financier, à cette opération de relogement. Ces propositions précises, assises sur un financement départemental de quinze millions d'euros, sont restées sans écho. Pour autant, notre soutien à l'institut ne s'est jamais démenti : le seul département des Yvelines a consacré près de quatre millions d'euros aux projets de recherche de l'INRIA au cours des dernières années.

Par ailleurs, une implantation dans l'Est parisien constituerait, pour plusieurs centaines de salariés et leurs familles installés depuis des lustres dans les Yvelines ou les départements environnants, un traumatisme profond engendrant le choix douloureux entre des temps de transport considérables et des déménagements vers des zones où les coûts de logement seront significativement supérieurs. C'est d'ailleurs l'écho de ce malaise social, appelé à se développer dans les semaines qui viennent, qui nous a alertés, sur ce projet funeste.

Dans ces conditions, nous nous tournons vers vous, confiants dans le fait que ce transfert ne peut recueillir votre assentiment, afin que vous nous indiquiez clairement que, comme nous, vous vous y opposerez.

Nous vous proposons, en outre, d'étudier sans délai, en collaboration avec l'Etablissement Public de Paris – Saclay, la réimplantation de l'INRIA dans des locaux plus modernes et plus adaptés au cœur de l'OIN et plus spécifiquement dans la zone de Satory qui fait l'objet d'une ZAC portée par l'EPPS. Le département des Yvelines y dispose d'un terrain dépollué de plus de trois hectares, immédiatement contigu au siège de l'IFFSTAR et où démarrera, dans quelques semaines, la construction du nouveau siège de l'institut VeDeCoM, dans un immeuble destiné à accueillir plus de 400 chercheurs.

L'institut VeDeCoM associe l'Etat et les principaux industriels de l'automobile, de l'aéronautique française, de l'énergie et de l'électronique ainsi que des établissements d'enseignement supérieur publics ou privés et des centres de recherche de premier plan, dont l'INRIA, lui-même, autour du développement des technologies de la mobilité du futur. Sur le futur site d'accueil de VeDeCoM, la relocalisation de l'INRIA pourra ainsi se faire dans un environnement industriel et de recherche parfaitement cohérent avec son activité, tout en consolidant la construction du cluster de Satory et de l'OIN Paris Saclay. Si le principe de ce projet est approuvé rapidement, la SEM patrimoniale fondée par le département des Yvelines, la communauté de Versailles Grand Parc et la Caisse des Dépôts et Consignations serait en mesure de le réaliser avant la fin de 2018.

Notre ardeur à défendre une telle solution « gagnant-gagnant » n'a d'égale que notre détermination à combattre sans relâche le déménagement actuellement envisagé. Nous avons, de plus, la conviction que l'assentiment donné à ce dernier par votre administration, alors que, ni le Préfet des Yvelines, ni celui de la Région Ile-de-France ne semblent y avoir été associés, n'a pu être consenti que sur la base d'une information incomplète sur sa teneur et d'une appréciation erronée de ses conséquences. Aussi, nous faisons appel à vous en vous demandant de bien vouloir apaiser aussi vite que possible la profonde inquiétude qu'il a fait naître au sein de nos collectivités.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de notre haute considération.

Cordialement .



Pierre BÉDIER
Ancien Ministre
Président du Conseil Départemental des Yvelines



François de MAZIÈRES
Député des Yvelines
Maire de Versailles
Président de Versailles Grand Parc

Monsieur Manuel VALLS
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS